

20200 - ST ECOLE DEP MUS DANSE THEATRE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	80 910,83	1 642 467,43	1 723 378,26
Titres de recettes émis (b)	3 573,18	1 533 365,09	1 536 938,27
Réductions de titres (c)	0,00	1 049,85	1 049,85
Recettes nettes (d = b - c)	3 573,18	1 532 315,24	1 535 888,42
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 000,00	1 642 467,43	1 649 467,43
Mandats émis (f)	2 996,50	1 537 352,40	1 540 348,90
Annulations de mandats (g)	0,00	5,55	5,55
Dépenses nettes (h = f - g)	2 996,50	1 537 346,85	1 540 343,35
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	576,68		
(h - d) Déficit		5 031,61	4 454,93

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le



ID : 070-257002584-20180327-2018_1_1-DE

20200 - ST ECOLE DEP MUS DANSE THEATRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	8 363,40	0,00	576,68	0,00	8 940,08
Fonctionnement	96 896,43	0,00	-5 031,61	0,00	91 864,82
TOTAL I	105 259,83	0,00	-4 454,93	0,00	100 804,90
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	105 259,83	0,00	-4 454,93	0,00	100 804,90

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

ID : 070-257002584-20180327-2018_1_1-DE



Page des signatures

20200 - ST ECOLE DEP MUS DANSE THEATR

Exercice 2017

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations:

OLLIVIER Sophie (1018427843-0), CONTROLEUR FIP 2EME CLASSE

Le comptable soussigné affirme vérifiable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ST ECOLE DEP MUS DANSE THEATR** pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

TISSOT Laurent (1013949215-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIP HORS CLASSE

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 27/03/2018 par l'organe délibérant.

ARNOULD ISABELLE (iarnould-st), PRESIDENTE

A **VESOUL**, le 29/03/2018

A **DDFIP DE LA HAUTE-SAONE**, le 02/03/2018

A **HAUTE-SAONE**, le 14/03/2018